Y.D.C Immobilier
Prêts - Assurances

www.agence-ydc.com
P : 06 60 44 89 24 / Mail : ydc13@outlook.fr

HONORAIRES DE NEGOCIATION

PORTANT SUR LES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION OU COMMERCIAL, LES PARKINGS ET SUR LES TERRAINS A BATIR

1 : MANDAT DE VENTE : honoraires charge vendeur

PRIX DE VENTE	HONORAIRES HT	HONORAIRES TTC
De 0 à 60 000 €	4 160 €	5 000 €
De 60 001 € à 100 000 €	6,5 %	7,5 %
De 100 001 € à 140 000 €	6 %	7 %
De 140 001 € à 160 000 €	5 %	6 %
De 160 001 € à 200 000 €	4,6 %	5,5%
De 200 001 € à 250 000 €	4,15 %	5 %
Supérieur à 250 001 €	3,75 %	4,5 %

2 : MANDAT DE RECHERCHE : honoraires charge acquéreur

Le barème est identique au mandat de vente

- ***« TVA non applicable - article 293 B du Code général des impôts » :*** les prix seront pratiqués HT et la TVA en vigueur ne sera pas applicable tant que l'entreprise ne dépassera pas le seuil du chiffre d'affaire fixé par la réglementation. En cas de dépassement, le mandant en sera informé et le barème TTC appliqué.
- Il est précisé que les prix pratiqués ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiques suivant note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017.
- En cas de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier (agence immobilière, promoteur immobilier pour les biens neufs en cas de VEFA…), le barème applicable reste celui du professionnel titulaire du mandat initial.

Orias 20002055

SARL Y.D.C au capital de 2 000,00 € - 200 Route de Doudeville 76190 ETOUTTEVILLE - RCS ROUEN 880 712 476

Titulaire d'une carte transaction n°7606 2020 000 045 184 auprès de la CCI Rouen Métropole , ayant souscrit une assurance responsabilité civile auprès de MMA 146817430.
Inscrite à l'ORIAS sous le n°20002055 (www.orias.fr), mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement, ayant reçu mandat de G2N, RCS Rouen 849 569 454, courtier en opérations de banque et services de paiement, ORIAS n°19004067, Franchisé indépendant, membre du réseau Meilleurtaux.com
et mandataire d'intermédiaire en assurance, ayant reçu mandat d'Assurances PILLIOT, société de courtage d'assurance, immatriculée à l'ORIAS n°09 050 873.

www.agence-ydc.com
P : 06 60 44 89 24 / Mail : ydc13@outlook.fr

Y.D.C Immobilier
Prêts - Assurances

HONORAIRES DE L'ACTIVITE DE COURTAGE EN PRET

Y.D.C est Inscrite à l'ORIAS sous le n°20002055 (www.orias.fr), et intervient en qualité de mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement, ayant reçu mandat de G2N, RCS Rouen 849 569 454, courtier en opérations de banque et services de paiement, ORIAS n°19004067, Franchisé indépendant, membre du réseau Meilleurtaux.com.

Le honoraires indiqués sont ceux pratiqués par l'agence MEILLEURTAUX.COM, située 4 RUE PASTEUR 76190 YVETOT

Toute recherche de financement devra faire l'objet de la signature d'un mandat de recherche par le client, sur lequel devront figurer les honoraires Meilleurtaux.com qui seront inclus par la banque ou l'établissement financier prêteur dans le calcul du taux annuel effectif global.

CREDIT IMMOBILIER AUX PARTICULIERS - Les honoraires s'entendent sur le montant total des financements sollicités	
PROJET	**% DU MONTANT TOTAL DU FINANCEMENT**
Acquisition de résidence principale, secondaire ou locative, travaux	2 % - minimum de 1 300 € *
Renégociation / rachat de prêt immobilier	2 % - minimum de 1 300 € *

REGROUPEMENT DE CREDITS	**% DU MONTANT TOTAL DU FINANCEMENT**
Regroupement de crédits avec ou sans garantie réelle	8 % maximum *

PRÊT PROFESSIONNEL	**% DU MONTANT TOTAL DU FINANCEMENT**
Murs commerciaux, fonds de commerce, trésorerie (BFR, affacturage...), projet (matériel, travaux, frais commerciaux...)	2 % - minimum de 800 € **

DELEGATION D'ASSURANCE SEULE	
Par contrat d'assurance de prêt *(quel que soit le montant du prêt assuré)*	250 € *

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Conditions au 01/06/2020, susceptibles d'être modifiées à tout moment. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent *(Art. L322-2 du Code de la Consommation)*. Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. L'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées *(Art. L313-3 du Code de la Consommation)*.

* Honoraires exonérés de TVA conformément aux dispositions de l ' article 261C 1° du Code général des impôts.
** La mise en relation étant soumise à des régimes de taxation différents en fonction du financeur sélectionné, le montant HT sera, le cas échéant, majoré de la TVA applicable à la date de facturation.

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d ' un particulier avant l ' obtention d ' un ou plusieurs prêts d ' argent. Pour tout prêt immobilier, l ' emprunteur dispose d ' un délai de réflexion de 10 jours ; l ' achat est subordonné à l ' obtention du prêt, s ' il n ' est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées. G2N, SAS au capital de 10 000 € - 24 rue Malherbe 76100 ROUEN - RCS ROUEN 849 569 454. Courtier en opérations de banque et services de paiement, intermédiaire en assurance, ORIAS n° 19004067 (www.orias.fr).
Franchisé, membre du réseau Meilleurtaux.com (36 rue de Saint-Pétersbourg 75008 Paris, RCS Paris n°424 264 281, courtier en opérations de banque et services de paiement ORIAS n°07 022 955). Sous le contrôle de l ' ACPR, 4 place de Budapest 75436 Paris Cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr). Assurance responsabilité professionnelle souscrite auprès de [NomAssureur].
En cas de réclamation, envoyez un courrier à votre agence Meilleurtaux, à l ' attention de la Direction, nous nous engageons à en accuser réception sous 10 jours et à apporter une réponse dans un délai maximum de 2 mois. Médiateur : Devigny Médiation, 9 Avenue René Gasnier D01, 49100 Angers – www.devignymediation.fr